

Le conseil régional d'Ile-de-France veut étendre le tarif unique à la carte Imagine'R pour les scolaires.

Et dire que les élections n'ont lieu que dans six mois... Au rythme où vont les générosités des élus, les caisses de la Région Ile-de-France pourraient bientôt être aussi vides que les rivières asséchées par le réchauffement climatique. Car lors de la dernière séance du conseil régional d'Ile-de-France, hier jeudi 18 juin, la convention de financement partiel du tarif unique (47 millions d'euros pour la période du 1er septembre au 31 décembre) a été amendée pour élargir la tarification unique aux apprentis, collégiens et lycéens titulaires de la carte Imagine'R.

*C'est une surprise, car la semaine dernière, lors du conseil d'administration du Stif, l'amendement posé par le Front de gauche (et voté par l'UMP) avait été rejeté à une voix. Les Verts s'étaient en effet engagés auprès de Jean-Paul Huchon à ne pas étendre la mesure du tarif unique à des bénéficiaires déjà considérablement subventionnés par les collectivités locales. **Mais patatras! une fois de plus la démagogie politique et électorale a été la plus forte.** Et Jean-Paul Huchon a cédé...*

*On ne connaît pas le coût de la mesure. Pour plus de 400000 bénéficiaires potentiels (en réalité une bonne partie, à deux zones, ne seront pas ou peu concernés), toute estimation rapide sent davantage le doigt mouillé que la rigueur comptable. Mais la facture finale ne sera pas anodine, y compris pour les quatre mois de 2015. **Surtout, la mise en œuvre paraît extrêmement périlleuse, voire impossible ou source de cafouillages. La plupart des documents de renouvellement ont déjà été imprimés et expédiés aux parents, qui les ont renvoyés avec chèque ou autorisation de prélèvement... La modification des paramètres logiciels n'est ni simple ni immédiate, de même que le nouveau calcul des contributions des financeurs, qui varient d'un département l'autre.***

On est curieux de voir comment les opérateurs SNCF et RATP, en première ligne pour l'application de la mesure, réagiront à cette fougade politique de dernière heure. Le prochain conseil d'administration du Stif, annoncé pour le 8 juillet, devrait donc examiner la question, car c'est à lui que reviendra statutairement le dernier mot.

*Après l'invention du «redéploiement» du financement du tarif unique à 70 euros sur le budget 2016, après l'hypothèse bien aléatoire d'une compensation par l'Etat de la modification du Versement Transport pour les PME et TPE, voici donc une nouvelle initiative inédite des élus décidément inventifs de la région capitale: l'adoption in extremis d'une mesure non évaluée, non concertée, non préparée, non financée. **L'atterrissage, en 2016, sera sportif pour les transports franciliens.***